



Prix net vendeur différent sur agences

Par **vermont31**, le **14/08/2012 à 11:48**

Bonjour,rnrnJ'ai mis ma maison à la vente dans plusieurs agences.rnj'ai signé un nouveau mandat avec une nouvelle agence mais avec un prix net vendeur inférieur à celui des autres agences.rnEn ai le droit ou bien dois je informer les autres agences, afin de modifier mon prix net vendeur?rnrnmerci

Par **edith1034**, le **14/08/2012 à 14:23**

tout dépend de de ce qui est indiqué sur les autres mandatsrnrnsi les agences ne vous téléphonent pas pour faire baisser le prix, ils ne font pas leur boulotrnrnpour tout savoir sur la vente immobilièrernrn<http://www.fbls.net/COMPROMISVENTEARRET.htm>